muitre, se sit servir le vin et le consomma occasion le vin dont on avait disposé à son in- let. su. Le staff ayant tenu conseil, quelqu'un suggéra de s'adresser à un célèbre marchand de vin qui demeurait dans la ville. Un des s'informer du débitant de vin s'il en avait à marchand répondit qu'il n'en avait pas, que le vin de cette sorte était très-rare et qu'il était sûr qu'on n'en trouvernit pas à Londres. L'officier alors lui exposa candidement l'embarras stationnées en Irlande. dans lequel lui et ses amis se trouvaient; le marchand lui demanda s'il était resté quelque houteille du vin en question.—" Oui, dit l'officier, mais il n'y en a plus que deux bouteilles .- Hé bien ! envoyez-m'en une,et je vous en formirai ce qu'il vous fant et de même qualité. reprit à son tour le marchand de vin .- Le vin fabrique eut donc place sur la table royale ; il fut bu et obtint les éloges d'un cercle d'hommes réputés avoir une grande expérience et un jugement surfen tout ce qui avait rapport à la dégustation, et la supercherie ne fat jamais découverte. Elie ne transpira qu'an bont de quelques années."

Il arriva un jour à un maître de taverne de casser par inadvertance un de ses verres. A la vue de cette perte, l'individu semble stupéfait, il contemple en silence les fragments du verre brise, puis se ravisant tout-à-coup. romme par l'idee d'avoir trouvé une compensation à ce malheur : "-Tom, s'écria-t-il. mets-moi une piate d'eau dans ce vieux cognae !.."



Le Washington est arrivé jeudi à New-York. Nous donnons plus bas un sommaire des nonvelles reçues par cet arrivago.

La Grande Exhibition continue d'attirer la foule. Le 16 juillet, le nombre des visiteurs s'eleva à soixante-quatorze mille.

Le Times de Londres a commence à bottre furieusement en brêche le système de subvention énorme dont jouissent les évêques angli

Trois personnes out été tuées et plusieurs autres dangerensement blessées dans une ême le suscitée par les orangistes de Liverpool, le 14 juillet.

On annonce la hanqueroute de deux commerçants de Liverpool, Raiph et Risk, pour

L'assemblée annuelle de la société Royale d'Agriculture d'Angleterre a été convoquée et a fait se réunir un nombre immense d'assistants de tous les points du royaume.

L'agitation qui s'est produite au sajet de la conservation du Palais de Cristal progresse rapidement, et il s'est élevé dans la chambre des Lords un intéressant débat sur la requête ! de John Paxton dans laquelle cet architecte même à l'adresse de Lord Campbell, qui dans la chambre s'était prononcé contre le projet de laisser subsister permanemment l'édifice.

Le banquet aumoncé a cu hen à bord du vapeur Atlantic. C'était une fête brillante. M. Brown y présidait.

Il se forme une compagnie dont l'objet est d'établir une ligne de steamers à hélices qui voyagezont entre Mersey et le Brézil en touchant à Lisbonne et à Madère.

Dans la Chambre des Communes il a été fait une tentative pour obtenir aux racuniers d'Irlande l'application du principe protecteur. mais la demande après avoir été débattue, a été négativée.

décret prohibant l'usage dans les écoles publiques et autres, de tous livres d'auteurs protestants. Ce décret (dit la nouvelle telegraphique) a causé généralement le dégout.

FRANCE,-Rien d'important. Les débuts sur la révision devarent, pensait-on, durer une semaire. La reprise d'activite du commerce dans tonte la France se manifeste de plus

PORTUGAL. - Le nouveau ministère formé par Saldanha a fonctionné sans apparence de changement dans sa politique. Des embarras financiers menacent d'accabler le royaume.

La décision du Président de la république française comme arbitre du dissèrend entre défavorable aux premiers.

ALLEMAGNE. - Les correspondances de Hambourg vont jusqu'au 12 juillet. Plusieurs personnes qui y étaient arrivées venant de Londres, ont été arrêtées sur réquisition de la part des gouvernements autrichien et prussien comme soupeonnées de délits politiques. Il en était résulté une viva agitation. Le tels procédés.

INDE ET CHINE .- Dans une émente à Lac-Know, vingt personnes ont perdu la vie. La maladie qui avait sévi parmi les troupes anglaises à Hong-Kong a diminue d'intensité.

Des sonlèvements graves continuent d'avoir lieu dans les environs de Canton, malgré les efforts du gouvernement pour les suppri-

Les rapports transmis sur le commerce dans l'Inde sont peu favorables.

PAR LE NIAGARA.

L'arrivée plus récente du Niagara nous met en possession de nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

ANGLETERRE. - Dans la Chambre des Lords le bill pour admettre les Juis à sièger dans de parlement a été rejeté de nouveau par 144 point légitime aux yeux des gouvernements prince Albert. Sur la demande de la Reine, V. Le secrétaire-trésorier de chaque municontre 103. Le nouveau représentant de qui se glorifient d'être des gouvernements de des quadrilles ont été dansés au pied du trône. cipalité ainsi que tont instituteur seront tenus

presqu'en toualité. Cependant, après un d'après pour être assermenté ets'est mis en de- et, lorsqu'ils l'ont imposée, elle ne leur a point presqu'en toute. Sepanain, après un a après pour etre assermenté ets'est mis en de-certain tems écoulé, le Prince invita à diner voir de prêter le serment requis de la manièun nombre choisi de convives gais et spiritu- re que le lui permettaitsa religion, lorsqu'il els. A la surprise et à la consternation de son s'arrêta sur l'ordre qu'il reçut de se retirer. entourage, il commanda d'apporter pour cette On devait revenir sur les procédés le 21 juil-

On a lu pour la troisième sois dans la Chambre des Communes, un bill permettant aux axistocrates. Voilà pailer. La Constitution parties dans les procédures de déposer dans officiers se chargea de la :lémarche et il alla leurs propres causes, ainsi qu'aux femmes d'ê- elle périra." tre témoins en tons procès, excepté dans les vendre de semblable à celui du prince ; le criminels, où leurs maris secont intéressés.

Le l'arlement Anglais doit être prorogé is 12 on le 14 août.

On parle de réduire l'effectif des troupes

Il est bruit (?) que le Cardinal Wiseman n'a i' pas moins de deux cent mille louis en sa possession," provenant de testaments qui l'en ont institué fider commissaire.

Le Pape (dit toujours la dépêche) ayant accordé son patronage à l'érection d'une enthédrale au milieu de Londres, on s'occupe des mesures nécessaires pour ériger une église protestante au centre de Rome. Un haut dignitaire de l'église (anglicane) a, dit-on, souserit une somme de mille louis pour cet objet.

Debats dans l'Assemblee Nationale de France.

France.

L'Assemblée ainsi que les journaux ont fait un accueil assez froid au rapport de M. de Tocqueville. On en combat moliement quelques assertions et on en loue la forme. Le National, la Presse, le Siècle en désappronvent la conclusion parcequ'elle est favorable à la révision. L'Opinion Publique (légitimiste) l'a également reponssée.

La discussion dans l'assemblée sur la révision a commence le 15 juillet par un discours de M. de Falloux. Elle a été calme : " On sent d'ailleurs, dit un journal, que le débat n'aboutira pas, qu'il ne peut aboutir, qu'il sera tranché par le basard, par la force, par le temps, par n'im; orte quoi, mais point par la discussion...

M. de Falloux a montré que la révision était nécessaire, il a prouvé qu'elle devait être totale, radicale, absolue; mais en même temps il a dit comment cette grande entreprise pourrait s'accomplir : c'était shre pourquoi elle ne S'accomplira pas. Pour que la Constitution fut utilement revisée, il faudrait qu'elle fut supprimée, que le principe vrai de l'ordre fût substitue au principe de désordre ; en un mot, quatorze aus. Or, le duc de Norfolk, qui ocque la constituante future décrétat la monar- | cape, ainsi que lord Edward Howard, son sechie. Mais à quelle condition ? A condition | cond fils, une position élevée à la Cour, a proque toutes les fractions du parti de l'ordre testé, quoque catholique, contre l'établisses'uniront pour le vouloir, car chacune d'elles ment de la hiérarchie en Angleterre. Bien agissant isolément ne peut rien. M. de Falloux l'a démontré par une argumentation historique incontestable, et cependant son dis- | dont il fait prenve en combattant l'unique mecours n'a mané à aucun résultat :

" On ne saurait mieux parler que ne l'a fait M. de Falloux. C'est une politesse parfaite et une parfaite dignité, une clarté exquise, un art me veilleux de concilier la sincérité, la exprime ses vues à cet égard. Le Times du force et la mesure. Mais son discours, qu'il 15 juillet contient une intéressante lettre du nous permette de le dire, et ce n'est pas d'ailleurs une pritique, produira peu d'effet, parce qu'aneune conclusion pratique n'en résulte. Temps malheureux, que celui où un homme instruit, grave, honore, éloquent, peut montrer jusqu'à l'évidence les périls immenses et croissants d'une situation politique, prodigner les avis les plus sages, multiplier les exhoriations les plus nobles et les plus sensées, et de la fermeté de son varactère, aussi bien tour qui est chargé de leur éducation. Mais n'obtenir d'autre fruit que cette question qu'on lui adresse de toutes parts. Que nous conseil- gieuses." lez vons?"

M. de Mornay, l'un des représentants orléanistes, mais non le plus habile, a succède à M. de Falloux. M. de Mornay ne voit que deux! formes de gouvernement pour la société fran-Le Gouvernement Autrichien a publié un caise, on la République pure, ou la monarchie

constitutionnelle. M. de Mornay est remplacé par M. Cavaimais non pas liées, et tout au contraire séparendre compte de ses idées; c'est ce qui l'embarrasse, car il ne voit pas tout-à-fait comment certaines de ces idées s'emmanchent à certaines autres. Par exemple, il croit à la souveraineté du peuple ; il est très-convainen que c'est là un grand et vrai principe de justice, de raison, de politique, le seul principe social des temps modernes, le seul qui rende le les Eints-Unis et le Portugal, passait pour être | gouvernement possible et facile. En même temps, il est également convainen que le principe de la souveraineté du peuple s'exprime et ne peut s'exprimer que par le système republicain. Là il se fait une difficulté. Si le système républicain est la forme d'application nécessaire et unique du principe de la souveraineté du peuple, la liénublique est done an dessus du suffrage universel, au desroi de Hanovre a refusé de concourir dans de sus du principe même qui la crée ? Il répond par l'affimative. Mais alors, s'il y a quelque chose an dessus de la souveraineté du peuple, le peuple n'est donc pas souverain?

Tout ce qui ressort du discours du général, c'est que le peuple est bien souvernin, mais n'est pas tout-puissant; il est souverain constitutionnel; il a le droit d'entrer en république quand il vondra, le droit d'y vivre comme il pourra ; il n'a pas le droit d'en sortir, et c'est ce qu'on appelle le droit divin de la République.M. Cavaignae ne trouve rien d'exorbitant à cette doctrine, il s'étoune même qu'on la

Greenwich, qui est juif, s'est présenté le soir discussion ; elle ne leur a jamais été reconnue, réussi."

> M. Cavaignac a conclu par dire que lui et ses amis " défendent la constitution, puisqu'ils ne la trouvent pas parfaite; mais elle est bonne pour cux, parce qu'elle a du moins cet avantage d'être mauvaise aux royalistes et u, en effet, ce mérite, et c'est celui par lequel

> M. Comerel en se disant républicain, s'est efforce de prouver que tous doivent voter la révision, parce que, si on ne la vote pas, il arrivera exactement la même chose que si on la vote, et même quelque chose de plus. La Constitution sera révisée ou déchirée et ce sera pour un résultat semblable : pour faire passer Louis Bonaparte qui a deux grandes chances pour rester au pouvoir : la première, c'est qu'il y est : la seconde, c'est qu'il s'appelle Bonaparte, le seul nom que connaissent cinq millions d'électeurs, qui ne savent jas lire. A ces deux chances, dejà bien assez fortes, l'Assemblée pent en ajouter une troisième, qui ne le sera pas moins : elle n'a qu'à

> Après M. Grévy qui a parlé contre la révision. est venu M. Michel (du Bourges,) grand républicain et grandorateur, qui a soutenn cette opinion : Vous ne vous débarrasserez ni de la république ni de la constitution, a-t-il dit, parce que nous sommes tous révolutionnaires, vous comme nous, et autant que nous." M. Michel a fait valoir la cause de la république, par des accusations sans nombre contre les gouvernemens qui se sont succèdé en France depuis 1789. Nous terminons ici notre compte-rendu pour donner avec un aperçu du discours de cet orateur qu'il n'a termine que dans la séance du 16 juillet. la réponse écrasante et magnifique que lui a faite M. Berryer et que nons vondrious insérer en son entier.

Angleterre.

Le Comte d'Arundel et Surrey a donné sa démission de membre du Parlement. Les catholiques apprennent avec un sentiment pénible cette position du noble lord qui est la première victime du bill contre la liberté de conscience qui vient d'être adopté par la Chambre des Communes. C'était sous l'infinence du duc de Norfolk, son père, que les électeurs d'Arundel envoyaient au parlement le comte, qui les y représentait depuis près de plus, il ne peut pardonner au noble lord Arandel le courage, l'énergie et la priséverance sure de lord John Russell.

A part les sentiments du due de Norfolk, il y a pour expliquer cette démission de son fils, les rancunes du ministère et ses exigences envers de hauts fonctionnaires. Les catholiques de la France out applaudi à la conduite lu comte d'Arundel dans le cours de la longue discussion qu'a suscité le bill contre les titres ecclesiastiques. "Espérons, dit à cette et la Methode. Ils ont aussi expliqué Virgile. occasion l'Univers, qu'il se trouvera en Angleterre un collège électoral animé l'un libéralisme assez éclairé pour honorer de ses suffrages l'homme dont la conduite vient de donner une si haute idee de l'indépendance et que de son dévouement à ses convictions reli- il n'en faut pas douter, M. Filiatrault n'obtient

Londres, 10 juillet .- visite de la reine DANS LA CITÉ.

-Dès six houres du soir une foule immense se pressait sur tous les points où l'on pensait une devait passer le cortège de la Reine, faisant sa visite à la cité et se rendant au bal gnac. Le général a papillonné. Il a des de Guildhall. A huit heures, le 1er régiidées arrêtées, rangées, en un certain ordre, ment des gardes-du-corps est venu se ranger devant le palais de Buckingham. A neuf rées par de grandes lacunes qu'il ne franchit heures moins un quart, on a vu arriver les ca-pas toujours heureusement. "Il aime à se rosses qui devaient transporter la Reine et la rosses qui devaient transporter la Reine et la cour à Guildhall. La Reine a été fort applandie lorsqu'elle est montée en voiture. Outre (L'non. Infontaine.) son carosse, il y avait sept autres magnifiques voitures portant les dames et les officiers de semaine. La ville était illuminée de la manière la plus resplendissante; à Pall-mall, la Reine a été saluée par des acelemations enthousiastes. Les balcons de Traf dgar-Square, et surtout du Strand, étaient pavoisés ; partout flottaient des drapeaux nationaux. Quoique l'assure des curienx fut très-considérable, l'ordre le plus parfait n'a pas cesso de régner. Les salves d'applandissements ont redoublé lorsque la Reine a fait son entrée dans laire. la Cité. Les étrangers habitués à voir les sombres réceptions frites par les populations eu général à leur souverain ont dû comprendre tont ce qu'il y avait de sève et de force dans un gouvernement représentatif et des institutions libérales sons l'empire desquels un penple est content, car dans les rues de Londres | dant pas--livres courant ; et de plus une il n'y avait point de claqueurs salariés, mais autre somme de-livres courant pour aibien tout un peuple empressé de temoigner à der aux instituteurs à fréquenter la dite cole. ceux qui le gouvernent son dévouement et sa

loyanté. La salle de Guildhall dans laquelle a été donné le banquet a été construite en 1411, et pour visiter les écoles communes de tel d'sembellie depuis à bien des époques. Tont y triet, examiner la capacité des instituteurs, avait é é décoré cette fois avec antant de les comptes du secrétaire-trésorier et le régigoût que de magnificence. La Reine, à son tre des commissaires. L'inspecteur aura tous combatte. Il demande qu'elle ne puisse être arrivée, a pris place sur le tronc qui lui avait les ponvoirs du surintendant, à moins que la mise en discussion, et lorsqu'on se récrie, il été préparé à l'extrémité de la Salle. | commission ne limite ou ne modifie ces pouvoirs. remarque ingénuement que tous les gouver- Le prince Albert s'est tenu à sa gau- IV. L'inspecteur agira d'après les instructions nements ont fait cela, et sonstrait à la discus- che, et la duchesse de Kent à sa droite. La qu'il recevra du surintendant des écoles commusion le principe sur lequel ils sont établis. compagnie a défilé devant la Reine qui sa- nes auquel il sera rapport au moins tous les Rien de plus vrai ; mais cette prétention n'est | luait gracieusement de la tête, ainsi que le trois mois de ses actes.

de mie dans la salle du bal, et elle a pris place à la table qui avait été dressée pour le sou-

Voici le menu servi dans la salle de la Reine:

Purée de volaille à la reine, cailles à la macédoine, noix de veau à la gelée, aspics de levreau à la belle-vue, mayonnaise de volaille à la ravigote.-Pâte de canetons à la rouennaise, chapons à la Pompadour, potage à l'aurore, hordures de légumes à la russe, côtelettes d'agneau aux petits pois.-Saumon an benrre de Montpellier, boudins de foies gras aux trusses, jambon de Mayence an vin de Mudère, cochon de lait à la chinoise, pâté monstre à la Cité de Londres, hure de sanglier de la forêt des Ardennes, galantine impériale de chapons à l'amazone, pyramide de volaitle à l'Albion, buisson de truffes de Périgord, suédoise de fraises, pain de cerises, bavaroise de groscilles, compote d'unanas, croque-en-bouche à la crême, buisson de creve tes, compotes de pêches aux amendes, gâteaux à la d'Artois, macédoine de fruits à lu gelée, seuilletage à l'orange, baba en surprise.

On a survi du Xérès vieux de 105 ans, tiré et mis en bouteille par ordre de l'empereur Napoléon et range dans les caves impériales, au prix de 900 liv. st. le tonneau.-La carte était imprimée sur satin pâle, en caractères d'or.-A minuit et demi, la Reine a désire se retirer et le lord-maire, qui l'avait reçue à sa descente de voiture à son arrivée, l'a reconduite eucore à sa voiture. Des applaudissements ont de nouveau reterti sur son passage .- Les danses se sont prolongées jusqu'à une heure dépenses de l'année expirée le 30 juin préavancée de la nuit .- Les illuminations les cedent. Lequel état après avoir été appronplus brillantes étaient dans Pall-mail, le Strand, Fleet-Street, Lugdale-Hill, etc,-Il y a en, après le passage de la Reine, un accident dans Queen-Street Cheapside. Près sera cenvoquée par le secrétaire-trésorier en d'une barrière qui avait été établic pour la manière prescrite pour les assemblées pour maintenir la foule, deux foules se monvant en | clire les commissaires d'écoles. Et une copie sens contraire se sont rencontrées sans qu'il du dit état sera affichée à la porte de l'église fût possible à l'une d'elles de reculer. Plu- le dimanche qui précèdera telle assemblée. sieurs personnes sont tombées, et sans la préde service sur ce point et qui a brisé la barrière, des malheurs sussent arrivés inévitablement. Trois personnes, qui avaient été foulées aux pieds ont été transportées soit à des postes voisins, soit à l'hôpital Saint-Thomas, Aucune n'était grièvement blessée.

CORRESPONDANCE.

Monsieur l'Editeur,

J'ai eu le plaisir d'assister, samedi dernier, le 26 juillet, à l'examen public des élèves de M. P. J. Filiatrault, instituteur de la paroisse de Saint Martin, dans le comté de Terrebonne. Ses élèves ont répondu d'une manière très-satisfaisante aux différentes questions qui leur ent été adressées sur l'histoire, la géographie, l'Arithmétique, la Philosophie Naturelle. la Grammaire Française et Latine. Outre le Français, M. Filiatrault coseigne de plus le latin et plusieurs de ses élèves ont para avec un bien grand avantage sur les Belles-Lettres Silluste et le Selecta avec une facilité vraiment étonnante. On peut dire en un mot que l'examen de ces élèves a été un examen brillant et qui fait beauconn d'honneur aux élèves et plus encore au brave et digne instituinstructur.

(Du Journal de Québec du 2 août.) Instruction Publique.

Acte pourvoyant à l'établissement d'une école normale et pour favoriser plus efficacement l'instruction dans le Bas-Canada.

L'acte 12 Vic. c. 50 amendé-Le gouverneur autorise à prendre toute mesure nécessaire pour l'établissement d'une école normale dans le Bas-Canada, contenant une on plusieurs écoles modèles pour former et instruire les maîtres des écoles communes dans l'art d'enseigner ; à faire les règles et réglements nécessaires pour la régie de la dite école normale, à fixer les conditions de l'admission des édudiants dans la dite école, et à régler le nombre des instituteurs et leur su-

II. Pour les dépenses de cet établissement, il sera pris par année sur les deniers non emplovés ou non réclamés du fonds commun des écoles, on à défant de tels deniers on s'ils sont insuffisants, sur le fonds du revenu des Jésnites, en tout ou en partie, une somme n'excé-

III. Le gouverneur de temps à autre nommera dans chacun des districts du Bas-Canada, une ou plusieurs personnes compétentes,

Sa Majesté est restée jusqu'à onze heures et de produire à la demande de l'inspecteur tout document dont ils auront la garde, à peine de £2 d'amende.

VI. L'inspecteur sera ex-officio juge de paix du district pour lequel il aura été nommé, sans qu'il possède les qualifications requises par l'acte 6. Vic. ch. 3.

VII. Le salaire de chaque inspecteur sera fixé par le gouverneur; mais il ne devra pas excéder-livres conrant par année et sera prélevé en la manière mentionnée dans la seconde section de cet acte.

VIII. Rappel de l'acte 12 Vic. c. 113. relatif aux écoles des cités de Québec et de Montréal.

IX. Aucune taxe pour école ne sera imposée dans les cités de Québec et de Montréal, mais le trésorier de ces cités, sur les fonds entre ses mains, de quelque source qu'ils proviennent, paiera aux bureaux des commissaires d'écoles des dites cités respectivement, en proportion à la population par eux représentée, une somme égale à celle afférente aux dits burcaux dans le fonds commun des écoles. Si le trésorier néglige ou resuse de pay: er cette somme, le bureau des commissaires on leur secrétaire, pourra en reconvrer le montant par action devant la cour supérieure qui ordonnera au dit trésorier de payer la dite somme en principal, intérêt et frais, et l'obligera à faire tel paiement par tous les moyens légaux, même par la contrainte par corps.

X. Le secrétaire trésorier de toute municipalité scholaire soumettra aux commissaires d'écoles, dans la première semaine de juillet de chaque année, un état des recettes et des ve par les commissaires sera par eux soumis à une assemblée des contribuables de la municipalité qui aura lieu dans le cours de juillet, et

XI. Distribution du présent acte aux 20msence d'esprit et la force du sergent Knight, missaires d'écoles à la diligence du secrétaire provincial.

NAISSANCE.

A St. Georges, la Dame de M. J. M. Lanier, a mis au

MARIAGE.

Al Berthier, le 23 ult., par Messire Gagnon, et ensuite au manoir seigneurial de Maskinongé, par le Révd. M. Guérout. W. F. Philips, écr., à Louise-Elizabeth, fille unique de feu Edouard Langevin, écr.

DECES.

A St. Martin, Ile-Jésus, le 1er, du courant, Marie-Rose de Lima, enfant de P. J. Filiatrault, Ecuier, Notaire Public, âgée de 11 mois.

ANNONCES.

2 EME EDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE :

A lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armil-I laire, la géographie, l'usage des globes, les courants cet heureux résultat qu'en se dounant beau-coup de peine et en s'imposant de grands et nombreux secrifices. Le paroisse de St. Mar-tin est vraiment heureuse de posséder un tel

langue française.

Ce volunie contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solide, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER

d'AOUT prochain.
Ce livre est spécialement dédié a l'usage des ÉCOLES ELEMENTAIRES, et peut servir avec un grand avan-tage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des exami-

P. GENDRON,
Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.
Montical, 5 Août, 1851. LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.

TIN JEUNE HOMME du nom de CHARLES LA-MAIRE, de STE MARTHE DE RIGAUD, est parti du pays depuis environ quatre ans. Son Père ayant appris ces jours derniers qu'il était MORT à la NOUVEL-LE-ORLEANS, désirerait avoir des renseignements sur

son compte. S'adresser au Bureau des Mélanges Religieux. Le Shepherd of the Valley est prié de reproduire cet

Montréal, 5 Août 1851.

AVIS.

N apprenti typographe trouverait de l'emploi en s'ar dressant à cette imprimerie. Montréal, 29 juillet 1851.

SITUATION DEMANDEE.

C. J. de BIELKÉ, ancien professeur du Petit Séminaire de Forcalquier en France, récemment arrivé de Paris, désire se placer en qualité d'INSTITUTEUR dans une paroisse où cet emploi est vacant, et où l'honoraire serait suffisant pour un homme marié. Longue expérience, vingt années d'ensei-gnement recommandations respectables, tels sont ses ti-tres à la consiance publique. S'adresser, tue St. Denis,

Montréal, 29 juillet 1851.

CEREMONIAL

CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC.

'AUTORITÉ ECCLESIASTIQUE vient de saire im-I primer, à Québec, par A. Côté et Cie., une BRO-CHURE de 50 pages, contenant le CEREMONIAL DU CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC qui s'ouvrira le 15 AOUT prochain. On nous prie d'annoncer qu'un certain nombre d'exemplaires de ce livret intéressant sont en vente à l'Evêché de Montréal.

Prix 15 sons. Montréal, 29 juillet 1851.